

Procès verbal de l'Assemblée Générale Elective du 19 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Elective du Comité Bi-Départemental de Golf Drôme- Ardèche s'est tenue au golf de Valence Saint Didier le samedi 19 décembre 2020 dans une salle spécialement aménagée afin de respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières et distanciation).

Présents : Martine BOGOSSIAN, Ignace CABERO, Michel CANTIN, Michel COMBRIÉ, Alex DUBOIS, Joaquim GARCIA, Jacky GRENIER, Erick MONTEREMAL, Georges OHANNESSIAN, France POULET, Marc ROCHE, Christian TARRIOTTE.

Invité : Maurice VILLARD (Président de la Ligue de golf AURA)

Absents excusés : Alexia BRÉHON, Fernand CARNERO, Alain COUSIN, Marie-Renée DEMONT, Valérie GUEZENNEC, François JUVIN, Alain LOUGE, Martine MOLDOVANOUX, Jean-Pierre ROCHE.

Début de séance : 11h00.

Après avoir remercié la direction du golf de Valence St Didier pour son accueil et tous les participants présents à cette Assemblée (membres du Comité directeur et Présidents des Associations Sportives), et souligné la présence du Président de la Ligue de golf Auvergne Rhône/Alpes, **Maurice VILLARD**, le Président **Alex DUBOIS** déclare cette Assemblée Générale Elective ouverte.

En préambule, après avoir rappelé aux représentants des AS que conformément aux statuts aucun quorum n'était requis pour cette Assemblée Générale, les décisions se prenant à la majorité simple des suffrages exprimés.

Il déclare ainsi l'Assemblée Générale régulièrement constituée et pouvant dès lors valablement délibérer. Il s'assure de leur souhait pour un vote à main levée des différentes résolutions, à l'exception de celle relative à l'élection du Comité Directeur qui se fera sous forme d'un vote à bulletin secret.

Il présente ensuite les différents points figurant à l'ordre du jour de la présente Assemblée, en précisant que la convocation, l'ordre du jour, les statuts et le règlement intérieur ainsi que le règlement électoral sont tenus à leur disposition.

1) Approbation du PV de l'AGO du 16/02/20 :

Aucune observation n'ayant été formulée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2- Election du Nouveau Comité Directeur :

Conformément au Règlement électoral, approuvé par le comité directeur le 14/09/20, le Président donne la composition du bureau de vote constitué d'un représentant de la liste déposée (Michel COMBRIÉ), d'un Président d'AS (Georges OHANNESSIAN) et de lui-même en tant que Président du Comité.

Il nomme comme scrutateurs pour assurer le dépouillement des votes Martine BOGOSSIAN et Michel CANTIN.

Il rappelle que l'appel à candidature a été lancé le 30 septembre 2020 par courriel et via le site du Comité. A la date butoir du 20 octobre 2020, une seule liste a été reçue. Elle a été déclarée définitivement recevable et validée lors de la réunion du Bureau Directeur en audio le mercredi 21 octobre.

Le président Alex DUBOIS rappelle que le nouveau Comité Directeur sera élu pour une mandature de quatre ans (2021-2024).

Neuf membres composent cette liste dont les noms suivent : **Michel CANTIN, Michel COMBRIÉ, Marie-Renée DEMONT, Joaquim GARCIA, Jacky GRENIER, Valérie GUEZENNEC, Georges OHANNESSIAN, France POULET et Christian TARRIOTTE.**

Conformément à l'article 1 du règlement électoral, cette liste qui comporte 3 dames respecte le nombre minimum de places réservées aux femmes qui est de 27,41%, soit 2 femmes.

Les nouveaux candidats présents (**Michel COMBRIÉ, Joaquim GARCIA, Jacky GRENIER et France POULET**) prennent alors la parole ainsi que **Marie-Renée DEMONT**, absente car retenue dans son club de De Bournet pour l'animation de fin d'année de l'école de golf, mais jointe par téléphone.

Alex DUBOIS donne ensuite lecture de la synthèse des feuilles de présence où l'on notait que sur 92 voix électives (76 pour la Drôme et 16 pour l'Ardèche), 78 voix étaient présentes ou représentées.

Après avoir remis à chaque Président d'AS (ou à son mandataire) une enveloppe comportant le nombre de voix attribuées à leur AS, il les invite, à tour de rôle, à se rendre dans la pièce adjacente où une urne a été disposée afin de leur permettre de remplir leur devoir électoral par un vote secret.

Après dépouillement les scrutateurs informent l'assemblée des résultats : sur 78 voix exprimées, la liste déposée a obtenu 78 voix : elle est donc élue à l'unanimité.

Intervention de Maurice VILLARD :

Le Président de la Ligue AURA, nouvellement réélu, se réjouit d'être présent comme à l'accoutumée à notre Assemblée Générale. Il est ravi d'être accueilli au golf de Valence Saint Didier, « un golf toujours ouvert à nos membres ». Il souligne avec force les bonnes relations et les bons souvenirs qu'il a eus avec **Alex DUBOIS**, notamment au sein du bureau directeur de la Ligue en tant que trésorier.

Maurice VILLARD délivre ensuite un message de sympathie de la part de **Jean-Lou CHARON** (Président de la Fédération Française de Golf dont le mandat s'est achevé le 05 décembre) qui lui a chargé de remettre à Alex DUBOIS la médaille d'honneur de la FFGOLF, gravée à son nom.

Il informe que l'Assemblée Générale de la Ligue AURA devrait se tenir dans la 2^e quinzaine de mars 2021 et souhaite qu'Alex y fasse la présentation des comptes 2020 de la Ligue.

Intervention d'Alex DUBOIS :

Très sensible à ce message de félicitations, Alex remercie chaleureusement le Président de la Ligue pour son dynamisme et les années passionnantes qu'il a passées à ses côtés au sein de la Ligue Rhône-Alpes puis Auvergne/Rhône-Alpes.

Puis il remercie les membres du comité directeur qui l'ont accompagné et lui ont fait confiance depuis 2008 dans ses différents mandats à la tête du Comité D/A, équipe qu'il a eu grand plaisir à animer.

Il rappelle que même si notre Comité n'est qu'un « petit » Comité au sein de la Ligue AURA, nous avons eu le bonheur de faire émerger de jeunes talents qui ensuite, pour la plupart, ont été « happés » par d'autres structures hors de nos départements.

Il félicite les nouveaux membres élus et dit sa confiance dans la capacité du nouveau comité directeur, constitué d'anciens et de nouveaux membres, de mener à bien les actions et le développement du Comité de golf D/A.

Il s'engage auprès des membres du nouveau Comité Directeur à les aider, si besoin, au moins durant toute l'année 2021. Il souhaite que l'ancien comité directeur et le nouveau animent ensemble la prochaine Assemblée Générale Ordinaire appelée à présenter les activités de 2020 et les perspectives pour 2021.

3 - Informations diverses :

- Evolution du nombre de licences en 2020 : une baisse de 3,76% est enregistrée par la FFGOLF, de 2,48% pour la Ligue AURA et limitée à - 0,73% pour le Comité D/A.

- Calendriers 2021 des compétitions adultes et jeunes : ces projets vont être diffusés et mis en ligne sur le site du Comité ; bien évidemment ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

- La liste des joueurs suivis pour 2021 est finalisée (2 U8, 1 U10, 3 U12, 2 U14 et 1 U16) : elle va être diffusée aux clubs et mises en ligne.

- Inter Comités Jeunes : une rencontre avec les meilleurs jeunes de notre Comité a été demandée par le Comité du Rhône et devrait se dérouler en février au golf de la Drôme-Provençale.

- L'édition du Guide des Golfs et du Tourisme de la Drôme et de l'Ardèche pour 2020/2021 a été finalisée et envoyée aux différents golfs de notre Comité. Pour mémoire ce guide a été édité et diffusé gratuitement par une société privée qui s'est financée par les insertions publicitaires. Le contenu de ce guide a pour objectif de présenter nos clubs, nos AS et le patrimoine touristique de nos deux départements.

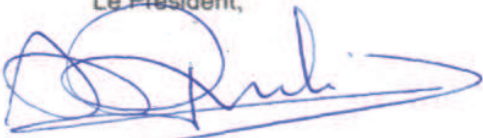
3- Pouvoir pour formalités :

Alex DUBOIS demande à l'Assemblée de donner tous pouvoirs au nouveau Président qui sera élu, lors de la réunion du Comité Directeur qui suit cette Assemblée Générale électorale, pour accomplir les formalités relatives à cette Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h50.

Le Président,



Alex DUBOIS

Le Secrétaire,



Georges OHANNESSIAN